

Déclaration : Bas les pattes du peuple grec ! Annulation de la dette !

vendredi 19 juin 2015, par [LCR \(Belgique\)](#) (Date de rédaction antérieure : 19 juin 2015).

Le rapport intermédiaire produit par la Commission pour la Vérité de la Dette grecque constitue une véritable bombe et un acte d'accusation implacable contre la Commission Européenne, la Banque Centrale Européenne, les gouvernements de l'Union (y compris le précédent gouvernement grec), le Fonds Monétaire International et toutes les forces politiques qui y collaborent.

Mis en place légitimement par le Parlement grec démocratiquement élu, la Commission pour la vérité sur la dette révèle dans son rapport, preuve à l'appui, que *« l'insoutenabilité de la dette grecque était évidente dès le début pour les créanciers internationaux, les autorités grecques (de l'époque), et les journaux d'affaire. Cependant, les autorités grecques, ensemble avec certains autres gouvernements au sein de l'UE, ont conspiré contre la restructuration de la dette grecque en 2010 dans le but de protéger des institutions financières. Les médias d'affaire ont caché la vérité au public en dépeignant une situation dans laquelle le plan d'aide était censé aider la Grèce, tout en montant un récit pour présenter la population comme méritant son sort du fait de ses propres erreurs. »*

Le rapport révèle que *« moins de 10% des fonds (des plans d'aide à la Grèce de 2010 et 2012) ont été destinés aux dépenses courantes du gouvernement »*. La soi-disant « aide » étant gérée directement par les créanciers eux-mêmes, la plus grande partie est allée directement dans les poches de ceux-ci.

A propos des conséquences de cette politique en Grèce, le rapport dit ceci : *« Il y a eu violation des obligations relatives aux droits humains de la part de la Grèce elle-même et des prêteurs, c'est-à-dire les Etats prêteurs membres de la zone Euro, la Commission Européenne, la Banque Centrale Européenne et le Fonds Monétaire International, qui ont imposé ces mesures à la Grèce. Tous ces acteurs ont omis d'évaluer les violations des droits humains en tant que résultat des politiques qu'ils ont obligé la Grèce à mener, et ont également violé directement la Constitution grecque en dépouillant dans les fait la Grèce de la plupart de ses droits souverains. »*

Le rapport conclut que *« la dette publique grecque est insoutenable, vu que la Grèce ne peut pas en honorer le service sans nuire à sa capacité de remplir ses obligations fondamentales en matière de droits humains. De plus, pour chaque créancier, le rapport fournit la preuve de cas significatifs de dettes illégales, illégitimes et odieuses »*.

Le Secrétariat National de la LCR félicite chaleureusement les membres du comité pour la vérité sur la dette grecque - et tout particulièrement notre camarade Eric Toussaint, qui en est le coordinateur scientifique. En clamant la vérité à la face du monde entier, leur travail remarquable contribue puissamment à la solidarité internationale avec le peuple grec en lutte contre les canailles en cols blancs qui veulent continuer de l'étrangler jusqu'à ce que mort s'ensuive... ou que les nazis d'Aube dorée triomphent.

Cette vérité, la voici. Les créanciers ne se sont pas contentés de saigner la population grecque à blanc pour éviter des pertes aux banques allemandes, françaises et belges. Ils ne se sont pas

contentés de provoquer un million de pertes d'emploi, une baisse des salaires de 38%, une baisse des pensions de 45%, une baisse des revenus des ménages de 30%, une augmentation de 98% du taux de pauvreté, une augmentation de 43% de la mortalité infantile. En plus, ils savaient parfaitement que leurs soi-disant « plans d'aide » enfonceraient la Grèce dans un océan de dette et de désespoir dont elle ne pourrait pas sortir. Ils ont agi délibérément. C'est un crime avec préméditation.

Et voilà maintenant que ces sangsues exigent encore plus de sacrifices. Voilà qu'elles dénoncent l'irresponsabilité et l'irréalisme du gouvernement grec qui ose faire mine de leur résister (tout en ayant promis - quelle erreur - de tout rembourser !). Voilà que les Hollande, les Merkel, les Gabriel, les Lagarde, les Draghi et autres larbins de la finance, libéraux et sociaux-libéraux confondus, menacent le peuple grec de châtiments plus terribles encore que ceux qu'ils subissent. Voilà qu'un Michel ose siffler « *la fin de la récréation* » et que les médias agitent le spectre des 600 Euros que « *chaque Belge* » devrait déboursier en cas de défaut. Voilà qu'un journaliste du *Monde*, quotidien « respectable » de la bourgeoisie « civilisée » au pays des « Droits de l'Homme », appelle ouvertement à un coup d'Etat démocratique pour sauver l'Europe en mettant hors-jeu le gouvernement dirigé par Alexis Tsipras sur base du choix des électeurs... [1].

C'est inacceptable. La réalité dépasse la fiction : nous vivons dans un monde où le banquier Shylock imaginé par Shakespeare dans « Le Marchand de Venise » aurait obtenu ce qu'il exigeait pour compensation de la dette impayée par Antonio : le prélèvement d'une livre de chair sur le corps vivant de son débiteur. A nous de nous lever, de nous soulever contre cette barbarie !

La commission s'est appuyée sur les notions juridiques de dette illégale, illégitime ou odieuse, ce qui donne une grande force à son rapport. On peut compléter la vision d'un point de vue marxiste : le capital de prêt est constitué de plus-value accumulée par l'exploitation du travail. C'est pourquoi nous nous prononçons pour l'annulation pure et simple de la dette, avec compensation pour les petits porteurs (et solution spécifique pour compenser la perte des fonds de pension qui ont investi en bons d'Etat).

La mise en œuvre de cette revendication est affaire de rapports de forces. Or, les conclusions de la commission pour la vérité sur la dette grecque offrent précisément un magnifique argument en faveur de l'annulation. Car ce que montre ce rapport, c'est que la classe dominante n'a que faire de ses propres catégories juridiques, que faire de sa propre morale, que faire de sa propre doctrine, que faire même de sa propre « démocratie » et de ses propres Constitutions nationales. Et ceci est très éclairant. Très éclairant sur l'emprise du capital financier, son appétit insatiable et sa volonté d'y soumettre la société toute entière. Très éclairant sur la nature et la fonction de l'Union Européenne, qui se montre ici clairement comme une pure machine de guerre au service du 1%. Très éclairant, enfin, sur la servilité des gouvernements nationaux qui se prétendent issus du suffrage universel. Très éclairant et extrêmement inquiétant.

Très inquiétant car l'arrogance, la brutalité cynique et l'absence totale de scrupules de la classe dominante dans cette affaire donnent raison à ceux qui évoquent un « néoféodalisme », un retour à l'idéologie des seigneurs qui se considéraient comme une race supérieure jouissant naturellement de toutes les richesses. C'est donc la guerre, la guerre non seulement pour les conquêtes sociales de l'après-guerre, mais aussi pour les droits démocratiques et les droits humains, que la Commission pour la vérité sur la dette grecque a raison de mettre en évidence.

Dans cette guerre, les 99% n'ont pas intérêt à mettre des gants. Mais que fera le gouvernement grec des résultats de l'audit ? Continuera-t-il à chercher un compromis chimérique avec les « institutions » ? Ou prendra-t-il les mesures anticapitalistes qui s'imposent - le non paiement de la dette, la socialisation du secteur bancaire et le contrôle des mouvements de capitaux ? La réponse

ne dépend pas uniquement des rapports de forces en Grèce même, notamment des rapports de forces entre gauche et droite au sein de Syriza. Elle dépend aussi et surtout de la solidarité internationale, et de la décision -ou non ?- du mouvement syndical d'y prendre enfin sa place. La Confédération Syndicale Européenne ne semble pas pressée de le faire, c'est le moins qu'on puisse dire. La FGTB et la CNE n'en ont que plus de mérite qui, dans notre pays, appellent à la manifestation du 21 juin.

Bas les pattes du peuple grec ! Annulation de la dette !

Le Secrétariat National de la LCR (Belgique)

Notes

[1] Arnaud Leparmentier dans Le Monde du 18 juin 2015